CONVENTION n° 25CC2157

Neutralité carbone des Emballages Légers en Bois

Bénéficiaire(s) du projet : FNB

Prestataires : Cabinet EVEA

Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 28 080 €

Objectifs et contexte

Contexte :

Les atouts environnementaux de l'emballage léger en bois sont nombreux mais l'environnement est très concurrentiel et les exigences en termes d'écoconception, d'économie circulaire et d'impact carbone toujours plus grandes.

L'évaluation environnementale normalisée et réalisée vis-à-vis des autres matériaux en concurrence apparait comme le meilleur moyen de prouver les atouts du matériau bois.

Objectifs :

Faire un bilan de l'existant :

a. Etude des normes et fascicules de documentation : notamment analyses de cycle de vie (ACV)

b. Recensement des études déjà publiées par les partenaires français et étrangers (études SIEL, IFCO, CITEO, LEKO, COF, comparateur SYPAL, FEFPEB, comparateurs CO2, analyses de sensibilité)

c. Etude des méthodologies ACV comparatives les plus objectives afin d'être non critiquable

d. Reprise et analyses critiques des études existantes et des critères d'impacts environnementaux tels qu'ils existent aujourd'hui.

e. Travail sur : ACV ADEME 2000-045 ELB / ACV ADEME ELB 2010 / Bilan Carbone SIEL 2008-2010

Travail à engager :

a. Mise à jour des paramètres de valorisation fin de vie des ELB dans l'étude SIEL

b. Elaboration d'un outil de calcul d'impact environnemental de type ACV incluant : périmètre analyse / secteur choisi / impacts étudiés.

Principaux résultats obtenus

Un bilan a été réalisé à partir des ressources documentaires / études et normes à disposition de la FNB, afin de déterminer le plus précisément possible quel type d'étude devait être menée pour évaluer l'impact environnemental d'un emballage léger en bois en parallèle d'un emballage en matériau plastique.

Les résultats obtenus mettaient en avant à l'époque la pertinence du matériau bois face aux matériaux alternatifs mais les méthodes d'analyse ne sont aujourd'hui plus représentatives du marché actuel.

Une analyse du cycle de vie comparative a donc été réalisée entre un emballage à usage unique en bois léger de peuplier (cagette bois) et un emballage en plastique réutilisable afin de connaitre et d'évaluer les impacts environnementaux de chacun de ces emballages.

Plusieurs indicateurs environnementaux contributeurs majoritaires aux impacts ont pu être définis pour la cagette bois : l'utilisation des sols / le changement climatique / l'utilisation des ressources fossiles et non renouvelables / la formation d'ozone photochimique.

Sur un cycle de vie complet et en comparaison avec une cagette plastique réemployée 25 et 100 fois, l'analyse du cycle de vie a permis de démontrer de meilleures performances pour les cagettes bois sur les indicateurs : changement climatique, utilisation des ressources fossiles, formation photochimique de l'ozone et émission de particules fines.

Les cagettes plastiques réemployables doivent atteindre un grand nombre de réutilisations et une distance retour vers les centres de lavage faible, pour pouvoir challenger la cagette bois sur les performances environnementales retenues. Ces 2 conditions ne sont à l'heure actuelle pas réalisable sur le terrain.

Un rapport complet a été mis à disposition de la FNB.

Une restitution a été faite par le prestataire aux professionnels fabricants d'emballages légers en bois afin d'informer la profession autour des bonnes performances du matériau bois vs matériau plastique.

Valorisation envisagée

Afin de valider la robustesse de cette analyse comparative, il va être nécessaire de compléter cette ACV par la réalisation d'une revue critique.

La communication des résultats de manière plus large pourra ensuite être faite de manière officielle, afin de mettre en avant les atouts environnementaux du matériau bois au sein de la profession des emballages.

Indicateurs de résultats

Indicateur 1 : 4 impacts environnementaux majoritaires mis en avant

Indicateur 2 : 40 professionnels fabricants d'emballages légers en bois ont été destinataires de ces travaux afin de renforcer la position des emballages en bois dans la profession.